



U G.06.2016\*004383

**Agence Construction Oise - Somme**

1 rue des Prunelliers

Parc Alata

60100 CREIL

Tél. : 03.44.63.84.00

Fax : 03.44.53.03.97

E-mail : Cconstruction.creil@socotec.fr

CAC

24 rue de la villageoise

BP 81

60107 CREIL CEDEX

► **Contrôle Technique**

► **Rapport Final de contrôle technique**

**60-NOGENT-SUR-OISE-GYMNASSE MARIE CURIE-Mise en accessibilité**

- Date : 01/06/2016
- Dossier Socotec n° : 21060GAM4057/001
- Référence du rapport : 21060/16/1602

*Vous avez fait appel à nos services et nous vous en remercions.*

*Pour tout complément d'information, votre interlocuteur Socotec est à votre disposition.*

5.5.4.0.

- Responsable d'affaire : **Jean-Luc VALETTE**

▶ Ce rapport comporte 5 pages.

▶ Nombre d'exemplaire 1

## **SOMMAIRE**

<b>1. Objet du rapport.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Renseignements généraux .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Compte rendu de la mission .....</b>	<b>5</b>
<b>4. Avis, qui, à la connaissance de SOCOTEC, n'ont pas été suivis d'effets.....</b>	<b>5</b>
<b>5. Rédacteur du rapport.....</b>	<b>5</b>

## **1. Objet du rapport**

Le présent document constitue le Rapport Final de Contrôle Technique, prévu dans notre contrat.

Pour la bonne compréhension de ce rapport, qui clôt notre mission de contrôle technique, nous précisons les points suivants :

- Ce rapport rend compte de la mission de Socotec au Maître d'Ouvrage. Il ne s'agit pas d'un rapport de vérifications techniques sur l'ouvrage terminé.
- Les avis de Socotec ont été formulés par référence à notre Contrat, définissant notre mission rappelée au Chapitre 2, et à la norme NF P03-100 (Critères généraux pour la contribution du contrôle technique à la prévention des aléas techniques dans le domaine de la construction).
- Ces avis, sur la conception de l'ouvrage et lors de la réalisation de l'ouvrage, ont fait l'objet de documents adressés au Maître d'Ouvrage, rappelés au chapitre 3.
- Il n'appartient pas au contrôleur technique d'assurer le suivi de ses avis. Néanmoins, nous signalons, qu'à notre connaissance, certains avis n'ont pas été suivis d'effets. Ceux-ci sont mentionnés au chapitre 4.
- Les entreprises et la maîtrise d'oeuvre peuvent attester de la prise en compte de nos avis.

## 2. Renseignements généraux

<b>MAÎTRE D'OUVRAGE</b>
CAC 24 rue de la villageoise BP 81 60107 CREIL CEDEX
<b>MAÎTRE D'OEUVRE</b>
VIA.VERDE 41 Rue Anatole France 93100 MONTREUIL
<b>MISSIONS</b>
mission relative à la sécurité des personnes dans les ERP et IGH. (Mission SEI) mission relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées. (Mission HAND)
Mission limitée aux travaux de mise en accessibilité suivant DP 060 463 15 T0002.
<b>Calendrier des travaux</b>
Janvier 2016 - Mai 2016
<b>DESCRIPTION DE L'OUVRAGE</b>
Travaux de mise en accessibilité des locaux du GYMNASSE MARIE CURIE Avenue Piere de Coubertin à NOGENT-SUR-OISE, comprenant, sommairement : - balises sonores, places PMR, plate-forme élévatrice, emplacements PMR en haut des gradins, aménagements des escaliers, cabinets d'aisance adaptés, sièges de douches, barres adaptées.
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>
- Référence : DP 060 463 15 T0002

### 3. Compte rendu de la mission

Au cours de la mission, SOCOTEC a formulé des avis, qui ont été communiqués au Maître d'Ouvrage dans les documents suivants :

	Désignation - Référence des documents adressés au Maître d'Ouvrage	Date
21060/14/3559	Rapport Initial de contrôle technique	30/12/2014
21060/15/185	Demande de documents	19/01/2015
21060/16/886	Rapport de Synthèse des avis Suspendus et Défavorables	15/03/2016
21060/16/956	Fiche d'avis en phase de réalisation des travaux n° F1	24/03/2016
21060/16/1599	Rapport de Vérifications Réglementaires Après Travaux	01/06/2016
21060/16/1601	Fiche d'avis en phase de réalisation des travaux n° F2	01/06/2016

### 4. Avis, qui, à la connaissance de SOCOTEC, n'ont pas été suivis d'effets

#### Sécurité incendie (mission SEI)

Se reporter au RVAT 21060/16/1599 du 01/06/2016.

#### Dérogation non obtenue: (RICT, réf. 21060/14/3559 du 30/12/2014)

Suivant l'arrêté du 8 décembre 2014, un appareil élévateur avec gaine fermée et avec porte peut être installé jusqu'à une hauteur de 3,20 m au plus : une dérogation doit être obtenue pour le projet (hauteur 4 m).

#### APPAREILS ELEVATEURS POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE (RICT, réf. 21060/14/3559 du 30/12/2014)

Dossier technique des appareils élévateurs pour personnes à mobilité réduite non fourni :

- le nom et l'adresse du propriétaire et/ou de l'utilisateur,
- le nom et l'adresse de l'installateur,
- la date de mise en service,
- le numéro de série,
- les caractéristiques, plans, coupes de l'élévateur,
- les caractéristiques des éléments pour lesquels la vérification de conformité est requise,
- les schémas électriques et hydrauliques,
- la déclaration "CE" de conformité par un organisme notifié, lorsque la course de la plate-forme et supérieure à 3m.

#### Signalétique (F2-1, réf. 21060/16/1601 du 01/06/2016)

Poser la signalétique verticale sur les places PMR.

#### Espaces sous escalier (F2-3, réf. 21060/16/1601 du 01/06/2016)

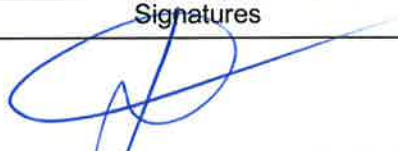
Assurer la protection des espaces sous escaliers.

#### Contremarches (F2-4, réf. 21060/16/1601 du 01/06/2016)

Assurer le contraste visuel des premières et dernières contremarches des escaliers.

### 5. Rédacteur du rapport

Le présent rapport a été établi par :

Intervenants	Signatures
Jean-Luc VALETTE Le pilote d'affaire	





**SOCOTEC**

**Agence Construction Oise - Somme**

1 rue des Prunelliers  
Parc Alata  
60100 CREIL  
Tél. : 03.44.63.84.00  
Fax : 03.44.53.03.97  
E-mail : Cconstruction.creil@socotec.fr

30.03.2016\*002632

24/03/2016

## Avis en phase de réalisation des travaux

**21060GAM4057/001**

60-NOGENT-SUR-OISE-GYMNASSE MARIE CURIE-  
Mise en accessibilité

Missions confiées :

SEI + HAND

I.Seghers@agglotreilloise.fr

**CAC**  
**24 rue de la villageoise**  
**BP 81**  
**60106 CREIL**

**A l'attention de I.SEGUERS**

Référence	<b>21060/16/956</b>	Fiche F1	3 pages
Pilote :	Jean-Luc VALETTE	Copies :	
Intervenant :	Jean-Luc VALETTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>VIA.VERDE [Mc CULLAGH] (garry.mccullagh@via-verte.eu)</li> <li>M.YAHIAOUI (rafikx@gmail.com)</li> </ul>	

**Pour les missions confiées , nous avons vérifié les conditions de réalisation de l'autocontrôle d'entreprises en examinant les éléments cités ci-dessous.**

### Éléments examinés - Avis - Observations (F : favorable, D : défavorable)

Visite du : 24/03/2016

#### Travaux d'amélioration de l'accessibilité

F1-1

Les travaux réalisés ci-dessous n'appellent pas de remarque particulière :

- prolongement des mains courantes de l'escalier extérieur



F

D

F

**Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer les suites qui seront données aux avis défavorables  
Les avis restés sans suite seront repris comme « Avis défavorables » dans notre Rapport Final de Contrôle technique**



Réf. :21060/16/956

Dossier : 21060GAM4057/001

F1

**Éléments examinés - Avis - Observations**  
 (F : favorable, D : défavorable)

F D

		F	D
	<b>Travaux d'amélioration de l'accessibilité</b>		
F1-2	- pose de nez-de-marches antidérapants visuellement contrastés 	F	
F1-3	- bandes podotactiles posées sur marches du hall d'entrée (en cours sur escalier extérieur) 	F	
F1-4	- sanitaires PMR : espace d'usage, barres d'appui, lave-mains, patères à 1,30 m	F	
F1-5	Espace de rotation devant l'élévateur au R+1 : penser à préserver un espace de rotation de 1,50 m de diamètre devant l'élévateur (prévoir une réduction d'épaisseur en rebouchant la cloison).		



Ref. :21060/16/956

Dossier : 21060GAM4057/001

F1

**Éléments examinés - Avis - Observations**  
(F : favorable, D : défavorable)

F D



F1-6 Travaux en cours : informer SOCOTEC de la fin des travaux pour le rapport final.

**Sécurité incendie**

F1-7 Avis de la Sous-Commission Départementale de Sécurité sur les travaux : non transmis à SOCOTEC.

D

F1-8 Schémas et justificatifs des installations électriques modifiées : non transmis à SOCOTEC.

D

F1-9 Préciser les dispositions prévus pour les espaces d'attente sécurisés ou solutions équivalentes approuvées par la commission de sécurité.

D

F1-10 Fournir les résultats des autocontrôles concernant le bon fonctionnement des alarmes lumineuses installées dans les sanitaires.

F1-11 Les portes des sanitaires ouvrant vers l'intérieur sont dégonflables : cet avis favorable permet de considérer comme suivie d'effet la rubrique <<Portes des sanitaires et des cabines>> du RICT (21060/14/3559).

F



F1-12 Pour mémoire : mise à jour des plans affichés à prévoir après travaux (mentionnant notamment les EAS).





**Agence Construction Oise - Somme**

1 rue des Prunelliers  
Parc Alata  
60100 CREIL  
Tél. : 03.44.63.84.00  
Fax : 03.44.53.03.97  
E-mail : Cconstruction.creil@socotec.fr

01/06/2016

# Avis en phase de réalisation des travaux

21060GAM4057/001

60-NOGENT-SUR-OISE-GYMNASIE MARIE CURIE-  
Mise en accessibilité

Missions confiées :

SEI + HAND

I.Seghers@agglocreilloise.fr

**CAC**  
**24 rue de la villageoise**  
**BP 81**  
**60106 CREIL**

**A l'attention de I.SEGUERS**

Référence	<b>21060/16/1601</b>	Fiche F2	3 pages
Pilote :	Jean-Luc VALETTE	Copies :	
Intervenant :	Jean-Luc VALETTE	<ul style="list-style-type: none"> <li>VIA.VERDE [Mc CULLAGH] (garry.mccullagh@via-verde.eu)</li> <li>M.YAHIAOUI (rafikx@gmail.com)</li> </ul>	

**Pour les missions confiées , nous avons vérifié les conditions de réalisation de l'autocontrôle d'entreprises en examinant les éléments cités ci-dessous.**

**Eléments examinés - Avis - Observations**  
(F : favorable, D : défavorable)

		F	D
	<b>Visite du : 31/05/2016</b>		
F2-1	<b>Signalétique</b> Poser la signalétique verticale sur les places PMR.		
			

**Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer les suites qui seront données aux avis défavorables  
Les avis restés sans suite seront repris comme « Avis défavorables » dans notre Rapport Final de Contrôle technique**

Réf. :21060/16/1601

Dossier : 21060GAM4057/001

F2

**Eléments examinés - Avis - Observations**  
(F : favorable, D : défavorable)

F2-2

**Seuils chanfreinés**

Chanfrein sur ressaut à 1/3.

Cet avis favorable permet de considérer comme suivis d'effet les avis ou rubriques suivants :  
 . rubrique <<Accès principal accessible en continuité avec le cheminement accessible>> du RICT (21060/14/3559)  
 . rubrique <<Seuils et ressauts>> du RICT (21060/14/3559)



F D

F

F2-3

**Espaces sous escalier**

Assurer la protection des espaces sous escaliers.



F2-4

**Contremarches**

Assurer le contraste visuel des premières et dernières contremarches des escalier.

D

Réf. :21060/16/1601

Dossier : 21060GAM4057/001

F2

**Eléments examinés - Avis - Observations**  
(F : favorable, D : défavorable)

F	D
---	---



F2-5

**Bande de guidage**

F



F2-6

**Espace de rotation**

Cet avis favorable permet de considérer comme suivi d'effet l'avis n° F1-5 (21060/16/956).

F

